



Compte rendu d'ouvrage

Christine Barré-De Miniac. 2015. *Le rapport à l'écriture : aspects théoriques et didactiques*. Presses universitaires du Septentrion. 171 pages.

Book report

Christine Barré-De Miniac. 2015. *Le rapport à l'écriture: aspects théoriques et didactiques*. Septentrion University Press. 171 pages.

Tahar KASMI¹

Université d'ibn Khaldoun, Tiaret/ Algérie

tahar.kasmi@univ-tiaret.dz

Résumé : L'introduction de la notion du rapport à l'écriture dans le champ de la didactique de l'écrit, telle qu'elle est décrite dans les travaux chantiers impulsés par des chercheurs de haut de gamme (nous citons, entre autres, Yves Reuter, Marie Claude Penloup, Suzanne-G Chartrand et surtout Christine Barré- De Miniac dont nous nous mettons l'accent dans ce travail), implique un changement paradigmatique et épistémologique. Elle promeut la réflexivité sur la pratique didactique de l'enseignement de l'écrit. Dans la présente contribution, nous nous attelons à présenter les idées forces que véhicule cet ouvrage. En effet, il s'agit de la notion du rapport à l'écriture, transposée dans le champ de la didactique de l'écrit grâce à Christine Barrée de Miniac dont les caractéristiques fondamentales puisent leurs origines des différentes sciences sociales (psychologie cognitive, sociologie, anthropologie, etc.)

Mots clés : rapport à l'écrit, les facettes constitutives du rapport à l'écrit, Christine Barré-De Miniac, didactique, formation des enseignants.

Abstract : The introduction of the notion of relationship to writing in the field of didactics of writing, as it is described in the work sites driven by high-end researchers, we mention, among others, Yves Reuter, Marie Claude Penloup, Suzanne-G Chartrand and especially Christine Barré-De Miniac whom we focus on in this work, implies a paradigmatic and epistemo-methodological change. It promotes reflexivity on the didactic practice of teaching writing. In the present contribution, we strive to present the main ideas conveyed by this work. Indeed, it is about the notion of relationship to writing, transposed into the field of didactics of writing thanks to Christine Barré -De Miniac whose fundamental characteristics draw their origins from the different social sciences (cognitive psychology, sociology, anthropology, etc.)

Keywords : relationship to writing, the constituent facets of relationship to writing, Christine Barré-De Miniac, didactics, teachers training.

¹ Auteur correspondant : TAHAR KASMI | tahar.kasmi@univ-tiaret.dz

1. Choix de l'ouvrage

Nous avons opté pour le compte rendu de tel ouvrage qui constitue sans nul doute une grande référence dans les recherches en didactique de l'écrit. Il réunit des travaux qui permettent de découvrir un nouveau champ quelque peu délaissé en didactique, il s'agit du rapport à l'écrit.

Cet ouvrage est destiné prioritairement aux didacticiens, chercheurs, enseignants et formateurs, de tous niveaux et de toutes disciplines, ainsi qu'à tous ceux qui s'intéressent à l'écriture. Il traite de la problématique de l'enseignement de l'écriture, en effet, il explique le *rapport à l'écriture*. Pour ce faire, il présente les différentes facettes constitutives de cette notion, partant des dimensions les plus individuelles pour aller vers les plus collectives, ainsi que la relation entre rapport à l'écriture et didactique



« *Pour enseigner l'écriture à John, il faut d'abord connaître John* » (2011 :145), cette formule que vient de prononcer Dominique Bourgain valorise le contexte de l'écriture, dans cet ouvrage, dans la mesure où la prise en compte des différents éléments constitutifs du rapport à l'écriture représente une piste didactique prometteuse pour fonder un enseignement efficace de l'écrit dans un contexte éducatif.

2. Biographie de l'auteure

Christine Barré-De Miniac est Professeure en sciences de l'éducation à l'IUFM de Grenoble, et membre du laboratoire LIDILEM (Linguistique et Didactique des Langues Etrangères et Maternelles, Université Stendhal Grenoble3/IUFM de Grenoble). Elle est spécialiste de didactique de l'écriture. Ses travaux portent sur l'acquisition et l'enseignement de l'écriture, depuis l'entrée des jeunes enfants dans l'écrit jusqu'à sa mise en œuvre chez l'étudiant et les adultes en formation. Elle a notamment contribué à développer la notion de rapport à l'écriture, pour laquelle elle propose une approche pluridisciplinaire.

3. Compte rendu de l'ouvrage

Nous avons jugé utile de faire un compte-rendu de cet ouvrage² documenté comprenant 171 pages, car il réunit une multitude de travaux qui ont permis d'explorer des zones peu étudiées à l'écrit, il s'agit non pas de l'écrit en termes de compétence mais de l'écrit en tant que préalable à la compétence. C'est un ouvrage important puisqu'il est considéré comme un guide pour la recherche en didactique de l'écrit, tout en mettant en lumière les différents travaux qui ont contribué à éclairer et caractériser la notion du *rapport à l'écriture*.

² Numéro ISBN : 978-2-7574-1121-6

L'ouvrage aborde des réflexions didactiques autour de la notion du « rapport à l'écriture ». En effet, le rapport qu'établit le sujet avec l'écriture est le résultat d'une multitude de variables entretenues : opinions, attitudes, stéréotypes mais aussi des valeurs et des sentiments associés à l'écriture, c'est cet ensemble dense et complexe qui forme l'objet de cet ouvrage.

Les différents éléments qui constituent le rapport à l'écriture sont minutieusement étudiés : depuis les dimensions les plus individuelles liées au sujet, jusqu'aux dimensions les plus collectives attachées aux groupes sociaux et culturels dont l'individu est inséré. A ce point de raisonnement, les sciences sociales jouent un rôle important pour éclairer ces différentes dimensions.

3.1 Autour de la notion du rapport à l'écrit

La notion du « *rapport à* » est apparue en sciences de l'éducation pour désigner le rapport au savoir. Ensuite, cette notion a été transposée, grâce à Christine Barré-De Miniac, en didactique de l'écriture, pour parler du *rapport à l'écriture*. En effet, elle va au-delà du cadre de la compétence et de la performance pour déceler le rapport qu'établit le sujet avec l'écrit : « *Cette expression ne désigne ni l'écriture elle-même, ni les compétences et performances en la matière, mais une liaison d'un sujet à un objet. Ce rapport naît de colorations multiples, conscientes ou inconscientes, qui dirigent le sujet et le mettent en liaison avec l'écriture* » (Barré-De Miniac, Cros et Ruiz, Cité par Barré-De Miniac, 2011 : 175).

La première partie met en vedette successivement les trois facettes constitutives du rapport que fonde le sujet avec l'écrit, en commençant par la facette psychoaffective qui envisage l'écrit comme une révélation de soi ; ensuite la composante cognitive qui perçoit le rapport à l'écriture comme un rapport à l'activité cognitive. Enfin, la composante sociologique qui aborde le fonctionnement du scripteur sous des aspects sociaux dans la mesure où ces aspects ont un impact sur les formes individuelles du rapport à l'écrit. La deuxième partie élargit la réflexion pour aborder le rapport à l'écrit non plus du côté des individus mais des groupes. Il s'agit de voir si l'écriture constitue un objet de représentations sociales d'une part ; de présenter les aspects sociologiques qui permettent de clarifier le rapport à l'écrit d'autre part. La troisième partie se consacre pour aborder le lien entre le rapport à l'écriture en tant qu'objet complexe à facettes multiples et la didactique.

3.2 La première partie

Cette première partie comprend trois chapitres, qui présentent les dimensions individuelles constitutives du rapport à l'écriture : il s'agit des aspects psychoaffectifs (objet du 1er chapitre) ; des aspects cognitifs (objet du 2^{ème} chapitre) ; et des aspects sociocognitifs (objet du 3^{ème} chapitre).

Dans une perspective psychoaffective, l'écriture est une expression de soi, c'est-à-dire, une activité qui traduit la dimension affective et singulière de chaque individu.

Écrire c'est, d'une certaine manière, se dire, se dévoiler : dévoiler ses émotions, ses sentiments, ses désirs ou ses conflits. Et affirmer qu'écrire c'est se dire, c'est situer le rapport à l'écriture du côté de ce qui fait la singularité de chaque scripteur, de ce qui lui est propre, qui le distingue des autres (Barré-De Miniac, 2015 : 21).

L'écriture, en ce sens, peut être repérable dans plusieurs activités : d'une part, les pratiques ordinaires comme le journal intime, qui est un écrit susceptible de révéler des sentiments, des émotions et des réflexions personnelles. Autrement dit, il est à la fois un rapport à soi et un rapport à l'écriture, comme le souligne Philippe Lejeune ; d'autre part, l'écriture scolaire tel le genre autobiographique (travaux de Marie-Claude Penloup) qui prend en compte également l'intérêt des élèves pour l'écriture de soi à l'école. Il s'agit d'un écrit qui permet de découvrir le sujet et recueillir son expression personnelle.

Par ailleurs, cette notion du rapport à l'écrit a été examinée au travers d'approches psychanalytiques et cliniques. D'un point de vue théorique, dans le modèle freudien, l'accès à l'écrit dépend sans nul doute du développement psychique de l'enfant. Pour R. Diatkine, les concepts de refoulement et de sublimation sont déterminants pour accéder à l'écriture.

La rencontre avec la langue écrite, non seulement pour l'acquisition de connaissances et de possibilités logiques nouvelles, mais aussi dans le domaine de la poésie, du conte et de toutes les formes littéraires, n'est possible que si l'équilibre entre le refoulé et le manifeste est convenable (Barré-De Miniac, 2015 : 28).

D'un point de vue clinique, l'écriture peut être à la fois un lieu symptomatique et thérapeutique. Dans une perspective lacanienne, précise Barré-De Miniac : « *l'enfant qui écrit mal, qui souffre lorsqu'il écrit, va être conduit, au fil d'une thérapie précisément centrée sur l'acte d'écriture à l'aisance, voire au plaisir d'écrire* » (Barré-De Miniac, 2015 : 29-30).

Dans une perspective cognitive, le rapport du sujet à l'écrit fait partie sans nul doute au domaine de la cognition car il s'agit d'une activité qui appartient à tout ce qui relève de la connaissance. C. Barré-De Miniac entérine cette vision : « *l'écriture est bien un lieu d'organisation et de réorganisation, de mobilisation et de construction de connaissances, sur elle-même et sur le monde* » (Barré-De Miniac, 2015 : 37).

Dans cette perspective, deux courants de la psychologie cognitive s'intéressent principalement à l'écrit et ont un effet considérable dans le domaine des apprentissages scolaires : il s'agit du modèle de J.R Hayes et L.S Flower (Hayes e Flower, 1980 ; Hayes, 1995) d'une part ; et les théories socioculturelles dont les chefs de file sont Vygotski et Bruner d'autre part.

En effet, ces deux approches, pour aborder la question du rapport à l'écrit, divergent sur deux points : d'une part, sur la question de l'autonomie du sujet dans le traitement de l'information ; d'autre part, sur l'impact de l'environnement dans ce processus de construction et de développement des connaissances.

Le modèle de Hayes et Flower peut être qualifié comme endogène, c'est-à-dire qu'il envisage le sujet comme un système pseudo isolé de traitement de l'information, comme le souligne C. Barré De Miniac, laissant pour compte les conditions du milieu. Dans un tel modèle, l'enseignant intervient pour accompagner le développement. Cependant, l'approche socioculturelle est exogène dans la mesure où elle met en avant le contexte socioculturel comme élément constitutif du développement des compétences, et la notion de médiation comme pivot dans la configuration des opérations mentales par le contexte social (dans l'acception de M. Brossard et J. Fijalkow).

Dans une perspective sociologique, la construction du rapport à l'écrit ne dépend pas uniquement du processus subjectif, mais s'établit également au travers des procédés relevant de la dimension sociologique : « d'intériorisation et d'appropriation des données du contexte social et culturel » (Barré-De Miniac, 2015 : 51). En ce sens, cette auteure juge utile de revenir aux travaux qui ont initié la possibilité de penser le rapport à l'écrit sous l'angle de la facette sociocognitive : il s'agit des travaux de B. Bernstein et ceux de W. Labov d'une part ; les travaux de l'équipe ESCOL³ d'autre part.

La notion du code restreint / élaboré fondée par Basil Bernstein a permis de comprendre que l'usage du langage détermine l'orientation cognitive et que celle-ci est intimement liée avec l'usage du langage. Barré-De Miniac conforte largement cette idée : « *les formes d'usage du langage sont considérées comme jouant un rôle modélisant des modes de fonctionnement cognitif* » (Barré-De Miniac, 2015 : 53). Quant à la notion de conflit de normes linguistiques introduite par William Labov, elle a pour ambition de montrer que la dimension linguistique est un élément central pour comprendre le rapport au monde (social) et aux savoirs.

L'équipe ESCOL, par réaction à la méthodologie adoptée par les travaux de Bernstein et Labov qui interprètent les données en termes de « déficit, conflit, handicap socioculturel », a opté pour une lecture positive des données. A ce point de raisonnement, le sujet est perçu comme à la fois singulier et social, c'est-à-dire que le rapport au langage (et plus particulièrement de l'écrit) est le résultat de ce mariage entre l'histoire singulière de l'individu et l'environnement social et culturel dans lequel il évolue : « *étudier le langage, c'est donc étudier le rapport au monde qu'entretient le sujet en fonction de sa place sociale et de son histoire personnelle* » (Bourdieu et Passerons in Barré-De Miniac, 2015 : 57).

3.3 La seconde partie

La deuxième partie se compose de deux chapitres abordant les dimensions collectives du rapport à l'écriture. Il s'agit des représentations sociales (objet du 4^{ème} chapitre) d'une part ; et des aspects sociologiques (objet du 5^{ème} chapitre) d'autre part.

Le rapport à l'écrit ne se situe pas seulement du côté des individus mais également des groupes. En effet, l'univers social et culturel dans lequel évolue le sujet a un large impact sur les pratiques de l'écrit et les valeurs associées à ces pratiques. C. Barré de Miniac approuve cette position : « *les groupes sociaux et culturels dans lesquels il (le sujet) est inséré impriment en effet leur marque dans la manière dont il perçoit l'écriture, son apprentissage et ses usages, et dans les valeurs qu'il leur accorde* » (Barré-De Miniac, 2015 : 67).

Dans cette optique, la notion de représentation sociale représente un déterminant social et culturel incontournable pour une meilleure connaissance et une meilleure compréhension du rapport à l'écrit. Pour Jean Claude Abric : « *la représentation est donc constituée d'un ensemble d'informations, de croyances, d'opinions et d'attitudes à propos d'un objet donnée. De plus cet ensemble d'éléments est organisé et structuré* » (Barré-De Miniac, 2015 : 73).

³ Equipe de recherche Education, Socialisation et Collectivités Locales, Université Paris 8 - Vincennes Saint-Denis.

Cette notion du rapport à l'écrit peut se trouver encore éclairée et caractérisée, à la lumière d'autres aspects sociologiques à savoir : d'une part, l'habitus forgé par Pierre Bourdieu, c'est la clé d'interprétation pour comprendre le rapport des individus au monde voire à l'écrit. Pour Barré de Miniac : « *l'habitus constitue une matière première pour la constitution du rapport à l'écriture, il désigne des matériaux disponibles pour tel ou tel sujet en fonction de ce que l'on connaît de sa position sociale* » (Barré-De Miniac, 2015 : 95-96).

D'autre part, en référence aux travaux de Bernard Lahire, la prise en compte des pratiques sociales et scolaires les plus banales et insignifiantes (les listes de commissions, pense-bêtes, agenda, livres de comptes, tableau, récits écrits, etc.) peut aider à comprendre le rapport à l'écrit des élèves : « *Ces descriptions pourraient constituer des outils précieux pour les didacticiens. Elles sont, en effet, de nature à suggérer des pratiques de classes se greffant sur des pratiques déjà existantes, et qui, par la, pourraient faire fond sur ce qui a du sens pour les élèves* » (Barré-De Miniac, 2015 : 107).

3.4 La troisième partie

La troisième partie comporte également deux chapitres : le premier propose une réflexion sur des notions de base pour mieux introduire le rapport à l'écrit dans le champ de la didactique. Le second analyse la notion du rapport à l'écriture et de proposer des pistes utiles pour la formation des enseignants.

L'intégration de la notion du rapport à l'écriture dans le champ de la didactique nécessite une réflexion sur les notions de base de la didactique. En effet, cette situation est constituée d'un ensemble d'éléments hétérogènes, parmi ces éléments constitutifs de cette hétérogénéité, Michel Dabène cite les pratiques et représentations individuelles et sociales, cette proposition découle dans ce que lui appelle : « une conception élargie au contexte social », autrement dit : (approche sociodidactique⁴).

La didactique d'une langue maternelle est une didactique de l'hétérogène (...); d'où la nécessité de construire des modèles descriptifs et explicatifs qui rendent compte de cette hétérogénéité. Cette nécessité est d'autant plus grande qu'il est difficile de faire abstraction du contexte social dans lequel est situé l'apprentissage, comme si l'école fonctionnait dans un *no man's land* social (Barré-De Miniac, 2015 : 113).

D'autre part, dans une didactique centrée sur l'activité du sujet qui apprend, il est très utile de porter une grande attention au terme d'appropriation, qui est bien adapté lorsqu'il s'agit de l'acquisition du savoir-faire. G. Vergnaud explique : « *le niveau de compétence de plus en plus élevé demandé dans les sociétés contemporaines nécessite que l'on mette de plus en plus l'accent sur les savoir-faire et donc sur une véritable appropriation des connaissances* » (Barré-De Miniac, 2015 :114-115).

Par ailleurs, la notion de transposition didactique, pour fonder une didactique de l'écriture, nécessite d'être réaménagée dans la mesure où elle doit se baser non seulement sur un enseignement de type déclaratif, mais doit porter aussi sur les savoir-faire et les pratiques sociales de référence. B. Schneuwly approuve cette vision : « *ne peut devenir savoir à*

⁴ Selon Marielle Rispaïl, c'est une approche située au croisement de la sociolinguistique et de la didactique des langues, *la sociodidactique* a pris forme et consistance à partir de la nécessité de plus en plus criante de considérer toute acquisition ou transmission linguistique dans le cadre de son contexte social et sociolinguistique (2017, 117).

enseigner et enseigné (...) que du savoir public écrit, objet de transactions sociales qui constituent le processus de transposition, incluant les savoirs d'experts en plus des savoirs savants » (Barré-De Miniac, 2015 :119).

Enfin, comme la finalité de la recherche en didactique est l'optimisation du rendement de la situation didactique, il est important de prendre en compte deux types d'interaction : d'une part, une interaction interne entre travail et recherche didactique⁵, en d'autres termes, entre la pratique enseignante face aux élèves et le corps de connaissances élaborées avant ou après cette pratique ; d'autre part, une interaction externe entre la didactique et les différentes sciences sociales qui contribuent au travers les données affectives, cognitives, sociocognitives et sociologiques à l'avancée de la recherche quant à l'appropriation de l'écrit.

Le second chapitre analyse le rapport à l'écriture de l'élève. Pour ce faire, quatre dimensions sont articulées pour apporter un éclairage utile du rapport à l'écriture d'une part ; proposer des pistes de travail didactique d'autre part. Il s'agit de l'investissement de l'écriture (intérêt affectif pour l'écriture, variable selon les situations de production) ; les opinions et attitudes à l'égard de celle-ci (celles-ci constituent une sous-catégorie des représentations sociales c'est-à-dire les discours exprimés et les comportements manifestés accordés à l'écriture et à ses usages) ; les conceptions de l'écriture et de son apprentissage (à la différence des opinions et attitudes, les conceptions désignent des représentations sociales relevant du « sens commun » et qui peuvent coexister avec des représentations « savantes » ; le mode de verbalisation de l'écriture (cette dimension désigne les manières de parler des stratégies et démarches d'écriture et de son apprentissage).

En outre, la valeur heuristique de la notion du rapport à l'écriture se trouve questionnée dans ce chapitre. En effet, la dite valeur est attestée par nombre de critères : d'une part, la diversité des recherches menées sur cet outil, et la diversité des publics concernés et des situations d'écritures considérées (les travaux de S-G Chartrand & C. Blaser) ; d'autre part, la mobilisation de l'écrit pour apprendre de nouveaux savoirs, qui concernent plusieurs disciplines aussi diverses que le français telles que : les mathématiques, l'histoire, la géographie, etc. Enfin, la dimension d'investissement de l'écriture représente une piste ambitieuse pour améliorer le travail didactique voire confirmer l'intérêt heuristique de la notion du rapport à l'écriture.

Du reste, il s'avère utile, juge Christine Barré-De Miniac, de se faire bénéficier des propositions présentées dans cet ouvrage afin de formuler trois types de formations des enseignants : les deux premières se focalisent sur la formation à l'observation : des élèves d'une part ; des pratiques de classe d'autre part. La troisième se consacre sur le repérage du rapport à l'écriture des élèves.

En effet, dans une perspective didactique centrée sur l'élève, l'enseignant dans les deux premières formations est appelé, d'une part, à identifier le « déjà là » en terme de rapport à l'écrit, aux différents niveaux scolaires, et ce, en mettant en œuvre les quatre dimensions évoquées et éclairées ci-dessus ; d'autre part, les enseignants sont amenés à observer le

⁵ Cette distinction entre travail et recherche didactique reprend globalement celle opérée par J-F Halté entre « la pratique didactique » ou « l'intervention didactique » d'une part, la « didactique théorique » d'autre part. La pratique concerne le travail de terrain, celui de l'enseignant face aux élèves. La didactique théorique désigne la recherche, c'est-à-dire le corps de connaissances élaboré en amont ou en aval de la pratique (Barré-De Miniac, 2015 : 122).

déroulement de la classe en déplaçant le focus du pupitre de l'enseignant vers l'élève. Enfin, la troisième formation insiste, comme vient de souligner Barré-De Miniac, sur l'importance de décentration de l'enseignant vers l'élève, en laissant pour compte ses pratiques et son « habitus » par rapport à l'écrit. Cette formation comprend deux volets : la question de l'écriture dans les différentes disciplines scolaires d'une part ; la question du rapport de chaque enseignant à l'écriture d'autre part.

4. Pour conclure

Le présent ouvrage est à la fois un outil d'enseignement et un guide pour la recherche en didactique de l'écriture. En effet, il explique le rapport à l'écrit d'un point de vue de l'élève. En d'autres termes, le didacticien devrait considérer l'élève comme un sujet-écrivain (Dominique Bucheton et al, 2014 :10), ayant un rapport à l'écriture imprimé par des caractéristiques : affectives, cognitives, sociocognitive, sociologiques, ayant développé des représentations sociales. Il développe aussi un nouveau regard sur des notions de base en didactique, et propose de nouvelles pistes à poursuivre pour une bonne formation des enseignants.

Ces dimensions constitutives du rapport à l'écrit sont expressément importantes pour autant qu'elles permettent de mettre en lumière la force heuristique de cette notion d'une part ; et jouent un rôle important pour maîtriser l'écriture d'autre part. Preuve, s'il en fallait encore, ces composantes du rapport à l'écrit favorisent le passage à l'écriture d'un plus grand nombre d'élèves qui sont en difficulté avec ce genre d'apprentissage.

Références bibliographiques

- BARRÉ De-MINIAC C. 2011. Le rapport à l'écriture : une notion heuristique ou un nouveau concept, dans DAUNAY B, Reuter Y, Schneuwly B (dir.). *Les concepts et les méthodes en didactique du français*, Presses Universitaires de Namur, Belgique. p. 175-194.
- BARRÉ De-MINIAC C. 2015. *Le rapport à l'écriture : aspects théoriques et didactiques*. Presses Universitaires de Septentrion, Villeneuve d'Ascq, France.
- BROSSARD B, et FIJALKOW J. 1998. *Apprendre à l'école : perspectives piagétienne et vygotkiennes*. Presses Universitaires de Bordeaux, Bordeaux, France.
- BUCHETON D et al. 2014. *Refonder l'enseignement de l'écriture. Vers des gestes professionnels plus ajustés du primaire au lycée*. Editions Retz, Paris, France.
- RISPAIL M. 2017. *Abécédaire de sociodidactique : 65 notions et concepts*. Publications de l'Université de Saint-Étienne, France.